

## RESULTATS DE CONCOURS

Ce concours est couvert par la directive 2004/18/CE.

### SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR/ENTITE ADJUDICATRICE

#### I.1) NOM, ADRESSES ET POINT(S) DE CONTACT :

CCI de Morlaix - Aéroport - CS 27934, Contact : administration générale, à l'attention de M. le Président, F-29679 Morlaix Cedex. Tél. (+33) 02 98 62 29 60. E-mail : [marche.public@morlaix.cci.fr](mailto:marche.public@morlaix.cci.fr). Fax (+33) 02 98 62 39 50. - Adresse(s) internet : <http://www.morlaix.cci.fr>.

### SECTION II : OBJET DU CONCOURS/DESCRIPTION DU PROJET

#### II.1) DESCRIPTION

##### II.1.1) Intitulé attribué au concours/projet par le pouvoir adjudicateur/l'entité adjudicatrice :

Concours de maîtrise d'oeuvre pour la construction de bâtiments de la zone d'animation portuaire au Port de Roscoff-Bloscon.

##### II.1.2) Description succincte :

Construction de trois bâtiments au sein de l'espace d'animation portuaire :

- le bureau du port
- la maison du plaisancier
- les commodités
- les boutiques.

L'ensemble représente une surface neuve d'environ 1700m<sup>2</sup> de surface hors oeuvre nette et 800 mètres carrés d'espaces extérieurs.

La mission est une mission de base suivant la loi MOP et comprend deux missions complémentaires OPC et SSI.

##### II.1.3) Vocabulaire commun pour les marchés publics (CPV) : 71221000.

### SECTION IV : PROCEDURE

#### IV.1.1) Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur :

2009MOE02RCF00.

#### IV.1.2) Publication antérieure concernant le même concours :

Numéro de l'avis au JO : 2010/S 118-178717 du 19/06/2010.

### SECTION V : RESULTATS DU CONCOURS

#### V.1) RÉCOMPENSE ET PRIMES

##### V.1.1) Nombre de participants : 5

##### V.1.2) Nom(s) et adresse(s) du/des lauréat(s) du concours :

STUDIO D'ARCHITECTURE B. HUET, Architecte mandataire de l'équipe EVEN STRUCTURE/RABIER FLUIDES/DB ACOUSTIC/GEFI/TECHNIQUE ET CHANTIER, 20 rue Florent Cornilleau, 49100 ANGERS. Tél. (+33) 02 41 22 99 49. Fax (+33) 02 41 87 51 26.

##### V.2) MONTANT DE LA PRIME OU DES PRIMES :

Montant de la ou des prime(s) attribuée(s) hors TVA : 8 000 euros.

### SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

#### VI.1) CE CONCOURS S'INSCRIT DANS UN PROJET/PROGRAMME FINANÇÉ PAR DES FOND COMMUNAUTAIRES : Non.

##### VI.2) AUTRES INFORMATIONS :

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP : 18 mars 2011.

Références de l'avis initial paru au BOAMP

Parution n° : 117 B, annonce n° 159 du 18 juin 2010.

##### VI.3) PROCÉDURES DE RECOURS

##### VI.3.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Rennes, 3 Contour de la Motte, F-35000 Rennes. Tél. (+33) 02 23 21 28 28. Fax (+33) 02 99 63 56 84.

##### VI.3.3) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Greffé du tribunal administratif de Rennes, 3 Contour de la Motte, F-35000 Rennes. Tél. (+33) 02 23 21 28 28. Fax (+33) 02 99 63 56 84.

##### VI.4) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS : 18 mars 2011.